

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 février 2025**

Date de la convocation : 4 février 2025

transmise le : 4 février 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 17

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Nathalie GRATHWOHL, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Madame Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Sylvia ECKERT, Thierry RIEDINGER, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH.

Étaient absents excusés : Madame MAECHLING qui donne pouvoir à Mme GRASSER, Monsieur SCHURR qui donne pouvoir à Monsieur GANTER, Monsieur TAESCH qui donne pouvoir à Madame DEBRIE, Monsieur DOLLINGER, Monsieur OTTMANN qui donne pouvoir à Monsieur WOLFF, Monsieur WAEFFLER, Madame GRATHWOHL qui donne pouvoir à Madame ECKERT, Monsieur WINTER.

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier RIEDINGER

2025-016 Attribution de subventions

Après avis de la Commission Finances, et après avoir entendu l'exposé de Madame Nathalie GRATHWOHL, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix exprimées attribue les subventions suivantes :

- Comité de Pilotage des Asperges : 5 500 euros pour l'organisation de la fête des asperges 2025 – Messieurs Ganter et Hirsch ne prennent pas part au vote.
- Section du temps libre : 600 € pour une animation lors du carnaval
- Collège : visite du MM Park : 7.90 € pour le collégiens de Hoerd.
- L'école Im Leh : classe verte à Quieux : 4 nuitées x 9 € x 83 élèves prévus

Pour extrait conforme à Hoerd, le 14.02.2025

Publié le 14.02.2025

Transmis à la Préfecture le 14.02.2025

Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Olivier RIEDINGER

Le Maire
Denis RIEDINGER

